

ANNEXE V

GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		R-1	R-2	R-3	R-4	R-5	R-6	R-7	R-8
Habitation unifamiliale isolée	R1	*	*	*	*	*	*	*	
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1	*		*		*	*	*	
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2	* ¹		*		* ¹	* ¹	* ¹	*
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								*
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4							* ²⁰	*
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPE, CLASSE ET SOUS-CLASSE D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		R-1	R-2	R-3	R-4	R-5	R-6	R-7	R-8
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*	*	*	*	*	*	*	
Professionnel et personnel	Pro	*	*	*	*	*	*	*	*
Logement secondaire	LS	*	*	*	*	*	*	*	
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		R-9	R-10	R-11	R-12	R-13	R-14	R-15	R-16
Habitation unifamiliale isolée	R1	*	*		*	*	*		*
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1	*	*		*		*	*	*
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1			*					
Habitation bifamiliale isolée	R2	* ¹	*	*	*		*		*
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2			*					
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4			*			* ²⁰		
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8			*					
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12			*					
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+			*					
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		R-9	R-10	R-11	R-12	R-13	R-14	R-15	R-16
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*	*		*	*	*	*	*
Professionnel et personnel	Pro	*	*		*	*	*	*	*
Logement secondaire	LS	*	*		*	*	*		*
Maison mobile pour fin agricole	MMa								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
									1/2
USAGES PRINCIPAUX		R-17							
Habitation unifamiliale isolée	R1	*							
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Résidentielles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		R-17							
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4	*33							
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*							
Professionnel et personnel	Pro	*							
Logement secondaire	LS	*							
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Publiques							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		P-20	P-21	P-22	P-23	P-24			
Habitation unifamiliale isolée	R1								
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Publiques							
									2/2
USAGES PRINCIPAUX		P-20	P-21	P-22	P-23	P-24			
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1	*	*	*	*				
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2	*	*	*					
Traitement de l'eau et déchets	P3				*	*			
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.								
Professionnel et personnel	Pro								
Logement secondaire	LS								
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Industrielles						
		1/2						
USAGES PRINCIPAUX		I-30	I-31	I-32	I-33	I-34		
Habitation unifamiliale isolée	R1							
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1							
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1							
Habitation bifamiliale isolée	R2							
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2							
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4							
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8							
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12							
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+							
Maison mobile	Rmm							
Maison de chambre	Rmc							
Résidences privées d'hébergements	Rpri							
Vente au détail, biens de consommation	C1.1					*		
Vente au détail, équipements	C1.2					*		
Produits construction, équipements de ferme	C1.3	*	*	*	*			
Vente de gros, entrepôts	C2.1	*	*	*	*	*		
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2	*	*		*			
Services professionnels	C3.1a					*		
Services personnels	C3.1b					*		
Services artisanaux	C3.1c					*		
Services financiers	C3.2					*		
Services commerciaux et industriels	C3.3					*		
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a							
Services entretien, reconditionnement	C3.4b							
Services récréatifs intensifs	C3.5a					* ²⁷		
Services récréatifs extensifs	C3.5b							

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Industrielles						
								2/2
USAGES PRINCIPAUX		I-30	I-31	I-32	I-33	I-34		
Services hôteliers illimités	C3.6a							
Services hôteliers limités	C3.6b							
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c					* ²⁸		
Services bars érotiques	C3.7							
Restauration	C4					*		
Vente, dégustation à même la ressource	C5							
Tout autre commerce	C6	* ¹⁶	* ¹⁶					
Industrie produits matières premières	I1	*	*	*	*	*		
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*	*		*	*		
Industries produits d'extraction	I3							
Toute autre industrie	I4	*	*					
Public, enseignement, culte, service mun.	P1							
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2							
Traitement de l'eau et déchets	P3							
Culture du sol	A1							
Serres commerciales	A2							
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3							
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4							
Chenil	A5							
USAGES SECONDAIRES								
Artisanat	Art.							
Professionnel et personnel	Pro							
Logement secondaire	LS							
Maison mobile pour fin agricole	MMA							

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Commerciales							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		C-40	C-41	C-42	C-43	C-44	C-45	C-46	C-47
Habitation unifamiliale isolée	R1	*		*	*	*	*	*	*
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1							*	
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1				*				
Habitation bifamiliale isolée	R2					*		*	*
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2							*	
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4					*		*	*
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc					*	*		*
Résidences privées d'hébergements	Rpri			*		*	*		*
Vente au détail, biens de consommation	C1.1	*	*	*	*	*	*		*
Vente au détail, équipements	C1.2		* ²⁶	*	*	*		*	
Produits construction, équipements de ferme	C1.3		* ²¹						
Vente de gros, entrepôts	C2.1				* ⁴			*	
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2					* ²²			
Services professionnels	C3.1a	*	*	*	*	*	*		*
Services personnels	C3.1b	*	*	*	*	*	*		*
Services artisanaux	C3.1c	*	*	*	*	*	*		*
Services financiers	C3.2	*	*	*	*	*	*		*
Services commerciaux et industriels	C3.3	*	*	*	*	*	*	*	*
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a	*	*		*				* ¹⁵
Services entretien, reconditionnement	C3.4b		*		*				
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Commerciales							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		C-40	C-41	C-42	C-43	C-44	C-45	C-46	C-47
Services hôteliers illimités	C3.6a			*	*	*			
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c		*						
Services bars érotiques	C3.7							*	
Restauration	C4		*	*	*	*		* ⁸	
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6	* ²⁵						* ¹⁷	
Industrie produits matières premières	I1				*				
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*			*	*	*	*	*
Professionnel et personnel	Pro	*			*	*	*	*	*
Logement secondaire	LS	*			*				
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Commerciales							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		C-48	C-49						
Habitation unifamiliale isolée	R1	*	*						
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2		*						
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4		*						
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8		*						
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12		*						
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+		* ²						
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc	*	*						
Résidences privées d'hébergements	Rpri	*	*						
Vente au détail, biens de consommation	C1.1		*						
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a	*	*						
Services personnels	C3.1b	*	*						
Services artisanaux	C3.1c	*	*						
Services financiers	C3.2	*	*						
Services commerciaux et industriels	C3.3	*	*						
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Commerciales							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		C-48	C-49						
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b		*						
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6	*7							
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1	*29							
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1								
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.								
Professionnel et personnel	Pro								
Logement secondaire	LS		*						
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agricoles							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		A-50	A-51	A-52	A-53	A-54	A-55	A-56	A-57
Habitation unifamiliale isolée	R1	*9	*9	*9	*9	*9	*9	*9	*9
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1	*10	*10	*10	*10	*10	*10	*10	*10
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agricoles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		A-50	A-51	A-52	A-53	A-54	A-55	A-56	A-57
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*	*	*	*	*	*	*	*
Industries produits d'extraction	I3			*			*	*	
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*	*	*	*	*
Serres commerciales	A2	*	*	*	*	*	*	*	*
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3	*	*	*	*	*	*	*	*
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4	*	*	*		*			
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*14	*14	*14	*14	*14	*14	*14	*14
Professionnel et personnel	Pro	*	*	*	*	*	*	*	*
Logement secondaire	LS	*	*	*	*	*	*	*	*
Maison mobile pour fin agricole	MMA	*	*	*	*	*	*	*	*

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agricoles							
									1/2
USAGES PRINCIPAUX		A-58	A-59	A-59.1	A-59.2				
Habitation unifamiliale isolée	R1	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹				
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3				* ³⁵				
Vente de gros, entrepôts	C2.1	* ¹⁰	* ³²	* ¹⁰	* ¹⁰				
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3			* ^{34, 36}					
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b	* ²³							
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agricoles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		A-58	A-59	A-59.1	A59.2				
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b	*5.1	*5.1	*5.1	*5.1				
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*	*	*	*				
Industries produits d'extraction	I3	*							
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*				
Serres commerciales	A2	*	*	*	*				
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3	*	*	*	*				
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4	*	*	*	*				
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*14	*14	*14	*14				
Professionnel et personnel	Pro	*	*	*	*				
Logement secondaire	LS	*	*	*	*				
Maison mobile pour fin agricole	MMA	*	*	*	*				

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agro-forestières							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		AF-60	AF-61	AF-62	AF-63	AF-64	AF-65	AF-66	AF-67
Habitation unifamiliale isolée	R1	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹	* ⁹
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2							* ³¹	
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰	* ¹⁰
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agro-forestières							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		AF-60	AF-61	AF-62	AF-63	AF-64	AF-65	AF-66	AF-67
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b	* ⁵	* ⁵	* ⁵	* ⁵	* ⁵	* ⁵	* ⁵	* ⁵
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6		* ³⁰						
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*	*	*	*	*	* ¹¹		*
Industries produits d'extraction	I3	*		*	*	*	*	*	*
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*	*	*	*	*
Serres commerciales	A2	*	*	*	*	*	*	*	*
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3	*	*	*	*	*	*	*	*
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4	*	*	*	*	*	*	*	
Chenil	A5		* ⁶						
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴	* ¹⁴
Professionnel et personnel	Pro	*	*	*	*	*	*	*	*
Logement secondaire	LS	*	*	*	*	*	*	*	*
Maison mobile pour fin agricole	MMA	*	*	*	*	*	*	*	*

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agro-forestières						
								1/2
USAGES PRINCIPAUX		AF-68	AF-69	AF-70	AF-71			
Habitation unifamiliale isolée	R1	*9	*9	*9				
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1							
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1							
Habitation bifamiliale isolée	R2							
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2							
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4							
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8							
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12							
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+							
Maison mobile	Rmm							
Maison de chambre	Rmc							
Résidences privées d'hébergements	Rpri							
Vente au détail, biens de consommation	C1.1							
Vente au détail, équipements	C1.2							
Produits construction, équipements de ferme	C1.3							
Vente de gros, entrepôts	C2.1	*10	*10					
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2							
Services professionnels	C3.1a							
Services personnels	C3.1b							
Services artisanaux	C3.1c							
Services financiers	C3.2							
Services commerciaux et industriels	C3.3							
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a				*41			
Services entretien, reconditionnement	C3.4b			*37				
Services récréatifs intensifs	C3.5a							
Services récréatifs extensifs	C3.5b							

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Agro-forestières							
									2/2
USAGES PRINCIPAUX		AF-68	AF-69	AF-70	AF-71				
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b	* ⁵	* ⁵						
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*	*						
Industries produits d'extraction	I3	*							
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*				
Serres commerciales	A2	*	*	*					
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3	*	*	*					
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4	*	*	*					
Chenil	A5		*						
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	* ¹⁴	* ¹⁴						
Professionnel et personnel	Pro	*	*						
Logement secondaire	LS	*	*						
Maison mobile pour fin agricole	MMa	*	*						

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Rurales - industrielles							
									1/2
USAGES PRINCIPAUX		RI-1							
Habitation unifamiliale isolée	R1								
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Rurales- industrielles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		RI-1							
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2	*							
Industries produits d'extraction	I3	*							
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*							
Serres commerciales	A2	*							
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3	*							
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4	*							
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.								
Professionnel et personnel	Pro								
Logement secondaire	LS								
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Rurales et résidentielles							
		1/2							
USAGES PRINCIPAUX		RR-80	RR-81	RR-82	RR-83	RR-84	RR-85	RR-86	
Habitation unifamiliale isolée	R1	*	*	*	*	*		*	
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8						*24		
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3								
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a								
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a								
Services récréatifs extensifs	C3.5b								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Rurales et résidentielles							
		2/2							
USAGES PRINCIPAUX		RR-80	RR-81	RR-82	RR-83	RR-84	RR-85	RR-86	
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c								
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4								
Vente, dégustation à même la ressource	C5								
Tout autre commerce	C6								
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2								
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*	*	*	*	
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*	*	*	*	*	*	*	
Professionnel et personnel	Pro	*	*	*	*	*	*	*	
Logement secondaire	LS		*			*	*	*	
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPE, CLASSE ET SOUS-CLASSE D'USAGES		ZONES : Rurales - touristiques							
									1/2
USAGES PRINCIPAUX		RT-90	RT-91	RT-92	RT-93	RT-94			
Habitation unifamiliale isolée	R1	* ¹³	*	*	*				
Habitation unifamiliale jumelée	R1/1								
Habitation unifamiliale en rangée	R1/1/1/1/1								
Habitation bifamiliale isolée	R2								
Habitation bifamiliale jumelée	R2/2								
Habitation trifamiliale et multifamiliale 4 log.	R3-4								
Habitation multifamiliale 4 à 8 log.	R4-8								
Habitation multifamiliale 9 à 12 log.	R9-12								
Habitation multifamiliale 13 log. et plus	R13+								
Maison mobile	Rmm								
Maison de chambre	Rmc								
Résidences privées d'hébergements	Rpri								
Vente au détail, biens de consommation	C1.1								
Vente au détail, équipements	C1.2								
Produits construction, équipements de ferme	C1.3					* ³⁸			
Vente de gros, entrepôts	C2.1								
Vente de gros, dépôts extérieurs	C2.2								
Services professionnels	C3.1a					* ³⁹			
Services personnels	C3.1b								
Services artisanaux	C3.1c								
Services financiers	C3.2								
Services commerciaux et industriels	C3.3								
Services véhicules vente – entretien de base	C3.4a								
Services entretien, reconditionnement	C3.4b								
Services récréatifs intensifs	C3.5a	* ¹⁸							
Services récréatifs extensifs	C3.5b	*							

ANNEXE V : GRILLE DES SPÉCIFICATIONS DES USAGES PERMIS PAR ZONE

GROUPES, CLASSES ET SOUS-CLASSES D'USAGES		ZONES : Rurales - touristiques							
									2/2
USAGES PRINCIPAUX		RT-90	RT-91	RT-92	RT-93	RT-94			
Services hôteliers illimités	C3.6a								
Services hôteliers limités	C3.6b								
Bars, discothèques, salle de danse et réception	C3.6c	* ¹⁹							
Services bars érotiques	C3.7								
Restauration	C4	*		*	*				
Vente, dégustation à même la ressource	C5	*	*	*	*				
Tout autre commerce	C6					* ⁴⁰			
Industrie produits matières premières	I1								
Produits agricoles, forestiers liés à la ressource	I2								
Industries produits d'extraction	I3								
Toute autre industrie	I4								
Public, enseignement, culte, service mun.	P1								
Parc, terrain de jeux, espace vert, plan d'eau	P2	*	*	*	*				
Traitement de l'eau et déchets	P3								
Culture du sol	A1	*	*	*	*	*			
Serres commerciales	A2								
Élevage sauf ceux des classes A4 et A5	A3								
Porcherie, poulailler, animaux à fourrure	A4								
Chenil	A5								
USAGES SECONDAIRES									
Artisanat	Art.	*	*	*	*				
Professionnel et personnel	Pro			*					
Logement secondaire	LS								
Maison mobile pour fin agricole	MMA								

NOTES :

1. Les logements doivent être situés un à côté de l'autre seulement ;
2. 1 seul bâtiment de ce type pour l'ensemble de la zone ;
3. Usine de filtration de l'eau seulement ;
4. 1 seul établissement pour l'ensemble de la zone ;
5. Auberge maximum 15 chambres et gîte du passant seulement et comme usage secondaire à l'agriculture ;
5.1 Gîte du passant seulement et comme usage secondaire à l'agriculture ;
6. École de dressage de chiens seulement ;
7. Salon funéraire seulement ;
8. Traiteur seulement ;
9. Seules les habitations érigées sur un terrain bénéficiant d'un droit acquis ou privilège en vertu de la LPTAAQ, articles 101, 101.1, 103, 31.1 ou 40 ou celles conformes au RCI de la MRC Drummond ; **Règlement 2011-07-712**
10. Comme usage secondaire à l'usage résidentiel, à l'intérieur d'un bâtiment agricole désaffecté seulement à raison d'un seul bâtiment agricole par terrain. De plus, aucune modification ou agrandissement de ce bâtiment n'est autorisé ;
11. Ébénisterie seulement ;
12. **Abrogé 18 août 2006**
13. Maison modulaire seulement ;
14. Sauf les établissements concernant la réparation de petits appareils électriques tels grille-pain, rasoir, télévision, radio... ;
15. Vente d'essence seulement ;
16. Antennes ou tours de télécommunication seulement ;
17. Sauf antennes ou tours de télécommunication ;
18. Camping seulement ;
19. Salle de danse et réception seulement comme usage complémentaire au camping ;
20. Habitation trifamiliale seulement. **Règlement 2007-05-638**
21. Seule la vente au détail d'équipements de ferme est autorisée. **Règlement 2009-09-678**
22. Seule une cour de matériaux de construction et de bois est autorisée et pourvu qu'elle soit un usage secondaire à l'usage principal « Quincaillerie ». **Règlement 2010-08-690**
23. Seul un établissement para agricole lié au transport spécialisé d'animaux, notamment le porc, et les activités liées au lavage des remorques et les équipements s'y rapportant (salle de lavage, de séchage de remorques, plate-forme à fumier avec toit, fosse à lisier...) est autorisé. **Règlement 2011-01-695**
24. Maximum 5 logements et à raison d'un maximum de trois (3) bâtiments multifamiliaux pour l'ensemble de la zone. **Règlement 2011-10-714**
25. Fourrière pour automobiles seulement. **Règlement 2012-06-723**
26. Établissement de vente d'équipements et articles reliés aux activités équestres seulement. **Règlement 2012-09-726**

NOTES (suite) :

27. Les usages de cette classe d'usages (classe C3.5 a – services récréatifs intensifs) sont permis sous réserve que les activités reliées à ceux-ci se déroulent à l'intérieur d'un bâtiment. **Règlement 2014-12-769**
28. Les usages salle de réception et salle de danse seulement. **Règlement 2012-11-730**
29. L'usage spécifique maison des jeunes seulement (centre récréatif destiné à une clientèle spécifique). **Règlement 2012-11-730**
30. Établissement de transport de marchandises seulement, sur un terrain étant l'assiette d'un bâtiment industriel existant au 1^{er} octobre 2013. **Règlement 2014-01-753**
31. Uniquement un établissement de vente de produits agricoles de type copeaux de bois, bran de scie (ripe) destinés aux litières d'animaux de ferme, à raison d'un seul établissement de ce type pour l'ensemble de la zone. Toutes les activités liées à cet usage spécifique doivent s'effectuer à l'intérieur d'un bâtiment complètement fermé et aucun entreposage ou étalage n'est autorisé à l'extérieur d'un bâtiment ou dans une remorque ou conteneur. **Règlement 2015-06-792**
32. Entreposage de produits de bois seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel. L'entreposage doit se faire uniquement à l'intérieur d'un bâtiment accessoire et à raison d'un seul bâtiment de ce type pour le terrain. De plus, aucune modification ou agrandissement de ce bâtiment n'est autorisé. **Règlement 2015-09-799.**
33. Assemblage et fabrication d'appareils de vérification de remorque seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel. Les opérations d'assemblage et de fabrication doivent se faire à l'intérieur d'un bâtiment. Aucune vente au détail n'est autorisée sur le terrain. **Règlement 2016-11-832.**
34. Entreprise de marquage routier seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel dans un bâtiment agricole désaffecté et à raison d'un seul bâtiment agricole par terrain. L'entreposage des équipements et produits de peinture doit se faire uniquement à l'intérieur d'un bâtiment. De plus, aucune modification ou agrandissement de ce bâtiment n'est autorisé. **Règlement 2017-02-838.**
35. Vente de moulée et accessoires pour animaux de ferme seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel dans un bâtiment agricole désaffecté et à raison d'un seul bâtiment agricole par terrain. De plus, aucun entreposage extérieur de marchandise n'est permis et aucune modification ou agrandissement du bâtiment n'est autorisé. **Règlement 2017-03-842.**
36. Fabrication et vente de solarium seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel dans un bâtiment agricole existant désaffecté (depuis plus de 24 mois). De plus, aucun entreposage extérieur de marchandise n'est permis et toutes les activités liées au commerce doivent se faire à l'intérieur du bâtiment. Aucune modification ou agrandissement du bâtiment n'est autorisé. **Règlement 2017-12-863**
37. Atelier de reconditionnement de véhicules (débosselage et peinture) seulement, comme usage secondaire à l'usage résidentiel dans un bâtiment accessoire existant. De plus, aucun entreposage extérieur de marchandise n'est permis et toutes les activités liées au commerce doivent se faire à l'intérieur du bâtiment. **Règlement 2017-12-863**
38. Est autorisé seulement la vente d'équipements d'entrepreneur de tout genre et la vente d'équipements pour bâtiments, complémentaires à l'usage « entrepreneur en construction ». **Règlement 2018-06-875**

39. Les services et bureaux administratifs des entrepreneurs seulement. **Règlement 2018-06-875**
40. Entrepreneur en construction seulement, sur un terrain et dans un bâtiment commercial existant au 25 juillet 2017. Peut comprendre de l'entreposage extérieur de marchandises, équipements et matériaux ainsi que le stationnement de machineries en lien avec l'usage. **Règlement 2018-06-875**
41. Vente de véhicules automobiles, vente et installation de pneus à l'intérieur du bâtiment principal et réparation mécanique de véhicules automobiles seulement, sur un terrain et dans un bâtiment commercial existant au 25 juillet 2017. Peut également comprendre les activités de soudures et de fabrication d'équipements liés aux activités de l'entreprise. Peut aussi comprendre de l'entreposage et l'étalage extérieur de biens fabriqués sur place et destinés à la vente. De façon complémentaire aux usages permis, il est permis l'installation d'un présentoir temporaire de pneus à l'extérieur du bâtiment ainsi que l'entreposage extérieur de toutes matières premières requises pour la confection des équipements. Dans le cas de l'entreposage de matières premières, il est permis uniquement dans la partie clôturée de la cour arrière et d'une hauteur maximale ne dépassant pas la hauteur de la clôture existante au 20 février 2019. Il est également autorisé de façon complémentaire aux usages permis, l'entreposage de trois conteneurs, existants au 20 février 2019, pourvu qu'ils soient situés dans la partie clôturée de la cour arrière et d'une hauteur ne dépassant pas la hauteur de la clôture existante au 20 février 2019. **Règlement 2019-05-893**